

LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION

CONCOURS DE DESSIN ET PEINTURE

Thème : Energie (Bougez avec la ligue Ouest !)

du 8 septembre au 22 octobre 2022

1. GÉNÉRALITÉS

La ligue Ouest de la FCD organise pour la toute première fois un concours de dessin et peinture ouvert aux licenciés des clubs de la ligue Ouest FCD. Ce concours est destiné à la réalisation de la carte de vœux 2022-2023 de notre ligue.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club Organisateur :

Ligue Ouest FCD

b) Règlement général :

La ligue Ouest de la Fédération des Clubs de la Défense organise un concours de dessin et peinture qui se déroulera du 8 septembre au 22 octobre 2022 inclus. Il est ouvert à tous les clubs de la ligue Ouest de la Fédération des clubs de la défense.

c) Règlement particulier du challenge :

Article 1 - Engagement

Pour prendre part à ce concours, les participants doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2022/2023.

Article 2 - Fonctionnement / déroulement

L'œuvre sélectionnée sera utilisée pour la réalisation de la carte de vœux de la ligue Ouest 2022-2023. Elle sera susceptible d'être modifiée.

Les œuvres ne répondant pas aux attentes de qualité d'image pour l'impression ne pourront être sélectionnées.

Les participants doivent transmettre leur œuvre au **format PDF et/ou JPG** par mail (secretariat@ligueouest-fcd.fr) avec les informations suivantes :

- Club
- Nom
- Prénom
- Type de réalisation (peinture ou dessin)
- Titre de l'œuvre (facultatif)

Après réception de la totalité des œuvres, un jury se réunira afin de sélectionner les meilleures réalisations qui seront mises en ligne sur les réseaux sociaux de la ligue.

Plusieurs œuvres sont acceptées par participant.

Les montages ne sont pas acceptés.

Les réalisations de mauvaise qualité d'impression ne pourront être retenues.

e) Thème :

Le thème de l'épreuve s'appuie sur notre campagne de communication 2022-2023 : l' « ENERGIE » présentant le dynamisme de notre ligue (*slogan : BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST*).

3. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

a) Licences et documents :

Comme indiqué supra, seuls les participants licenciés FCD sont autorisés à participer.

b) Envoi des œuvres :

Envoi des œuvres par version électronique au format PDF ou JPG par mail à l'adresse secretariat@ligueouest-fcd.fr jusqu'au 22 octobre 2022 inclus.

c) Droit de participation :

La participation financière est gratuite pour tous.

d) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat.

e) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la ligue à utiliser les images transmises et toutes modifications éventuelles.

4. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- Transmettre les œuvres en version numérique

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest FCD

En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la ligue Ouest
- Membres du comité directeur LO
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs FCD
- Conseiller Technique Sportif culturel de la ligue Ouest